

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE DE C. J. DEVIRIEUX

1. Claude Jean Devirieux a été journaliste à Radio-Canada pendant plus de 30 ans et réside dans le quartier depuis 1975.

2. La Maison de Radio-Canada, inaugurée en 1973, se trouve à l'emplacement d'un quartier auparavant peuplé de 800 familles. Elle fait partie du patrimoine culturel et architectural de Montréal et du Canada français.

3. Le site actuel comporte outre la tour, les édifices latéraux et les terrains de stationnement des rues Wolfe et Papineau, une esplanade-terrasse entre les rues Beaudry et Alexandre-DeSève en grande partie couverte de jardins et d'arbres et ouverte au public. C'est le seul grand espace libre et vert entre la Place Dupuis et le pont Jacques Cartier.

4. Le projet de développement du site de Radio-Canada prévoit, outre la construction d'édifices à l'emplacement des deux terrains de stationnement actuels, la prolongation en souterrains des rues Beaudry et Alexandre-DeSève, la construction d'autres édifices ainsi que le prolongement de la rue Lagauchetière sur l'emplacement de l'esplanade-terrasse actuelle. Il prévoit également l'aménagement de 2 500 places de stationnement supplémentaires offertes en location par rotation de jour comme de nuit.

5. En autres inconvénients, la réalisation de ce projet entraînera :

- La disparition du seul espace libre, vert et public entre la Place Dupuis et le pont Jacques Cartier, disparition qui ne sera pas compensée par l'aménagement de jardins enclavés ou suspendus et de toits « verts » sur les édifices.
- 30 000 déplacements automobiles supplémentaires par jour dans le quartier, donc une congestion accrue de la circulation et une aggravation de la pollution atmosphérique.
- Une menace pour la sécurité des piétons désireux d'emprunter les prolongements souterrains des rues Beaudry et Alexandre-DeSève.
- En raison de l'érection des nouveaux édifices qui la cacheront, la disparition de la Tour de Radio-Canada de la vue des observateurs au sol, donc la disparition d'un site panoramique qui est un fleuron du patrimoine culturel, architectural et urbanistique de Montréal et du Canada français.
- La double taxation des contribuables montréalais pour un même site en moins de 40 ans.

Conclusion : Le projet actuel est inacceptable car, allant à l'encontre des normes et valeurs actuelles, sa réalisation sera nuisible à la qualité de vie des citoyens de l'arrondissement Ville-Marie et préjudiciable à l'attrait architectural de Montréal.

Mémoire

sur le projet de développement du site
et de modernisation de la

Maison de Radio-Canada

1400, boulevard René-Lévesque Est,

à Montréal

déposé par
Claude Jean Devirieux

4 décembre 2008

Table des matières

1. L'auteur et son intérêt pour le projet
2. Historique de la Maison de Radio-Canada
3. Le site actuel
4. Le projet présenté
5. Les aspects positifs du projet
6. Les aspects négatifs du projet
7. Conclusion et recommandations

Annexes

A-Vue aérienne générale de l'ensemble actuel

B-Vue aérienne rapprochée de l'ensemble actuel

C-Vues au sol d'une partie de l'esplanade-terrasse
et des jardins actuels

1. L'auteur et son intérêt pour le projet

Claude Jean Devirieux



Journaliste à la radio et à la télévision de Radio-Canada pendant plus de 30 ans, Claude Jean Devirieux a suivi à travers ses multiples reportages la grande et la petite histoire du Canada et du Québec contemporains et de Montréal où il a résidé sans interruption depuis 54 ans.

Il a été membre du Conseil de presse du Québec de 1980 à 1984 et auteur du premier livre canadien consacré au droit à l'information.

Depuis 1987, M. Devirieux est conseiller et formateur auprès de certaines des plus prestigieuses organisations, privées ou publiques, et des personnalités les plus en vue tant ici qu'à l'étranger. Il agit de plus comme professeur, formateur ou conférencier invité dans des institutions comme l'École des Hautes Études Commerciales et l'École polytechnique de Montréal, les Écoles Supérieures de Commerce de Grenoble, de Rennes et de Toulouse, en France, les Universités des sciences économiques de Hanoï et de Ho Chi Minh Ville, au Viêt-Nam et le Ministère de l'Éducation nationale du Maroc.

Claude Jean Devirieux habite depuis 1975 dans le Centre-Sud où il a établi sa résidence et ses bureaux. Il s'est aussi engagé dans la qualité de vie du quartier, en acceptant d'être, au milieu des années 80, le porte-parole de la première coalition de citoyens s'étant créée contre la prostitution dans les rues résidentielles du quartier.

M. Devirieux croit en l'avenir du quartier Centre-Sud et il estime que nous devons le concevoir comme un milieu où plusieurs générations de Montréalais, tous revenus confondus, pourront y vivre sainement, librement et en sécurité.

2. Historique

Radio et télédiffuseur public du Canada, la Société CBC/Radio-Canada a été créée par une loi constitutive du parlement fédéral en 1936 et a commencé ses premières émissions, à la radio seulement, l'année suivante. La télévision est entrée en ondes en 1952 et le site Internet, dans les années 90. CBC/Radio-Canada comprend deux services principaux : les Services anglais ou CBC, dont le siège social est à Toronto, et les Services français ou Radio-Canada, dont le siège social est à Montréal. Les Services français comptent deux chaînes radio, trois chaînes télévision, le site Internet média le plus consulté au Canada français de même que les archives radio, télévision et musicales de langue française les plus importantes au pays.

Le siège actuel de Radio-Canada à Montréal a en lui-même toute une histoire. D'abord installée dans l'Ouest de Montréal, Radio-Canada a cherché un nouvel emplacement dans les années 60. La Ville de Montréal lui a proposé un immense quadrilatère ceinturé par Viger au sud, Papineau à l'est, René-Lévesque au nord et Wolfe à l'est. Dans ce quadrilatère étaient établies environ 800 familles qui ont été expropriées par la ville qui a démolit tous les édifices existants, aux frais des contribuables, et a remis le terrain à Radio-Canada pour une somme symbolique.

Inauguré il y a plus de 35 ans, le siège actuel de Radio-Canada fait maintenant partie du patrimoine urbain de la métropole. Avec ses lignes épurées, l'élégant ensemble immobilier est identifié comme le radiodiffuseur public du Canada français. Des visiteurs viennent chaque jour de partout visiter les installations et participer aux émissions. Par ses productions, son appui aux organismes culturels, ses contenus variés et de qualité accessibles à tous, Radio-Canada est une des plus importantes institutions culturelles contemporaines du Canada français. C'est non seulement un ensemble architectural remarquable mais un symbole d'identité nationale essentiel dont il faut conserver l'essence et la perspective.

3. Le site actuel

Le site actuel de la Maison de Radio-Canada comprend trois parties.

La partie est : le stationnement Papineau

Cet immense stationnement est bordé au nord par le boulevard René-Lévesque, à l'est par l'avenue Papineau, au sud par l'avenue Viger et à l'ouest par le prolongement de la rue Alexandre-Desève.

La partie centrale : La Maison de Radio-Canada même, son immense esplanade-terrasse piétonne, ses jardins et son parc.

C'est le cœur de Radio-Canada à Montréal, bordé au nord par le boulevard René-Lévesque, à l'est par le prolongement de la rue Alexandre-Desève, au sud par l'avenue Viger et à l'ouest par le prolongement de la rue Beaudry.

C'est dans cet espace que se trouvent la fameuse tour bien connue du public et son long immeuble. Se trouve aussi un trésor réservé exclusivement aux piétons que surtout les radio-canadiens connaissent : une immense esplanade-terrasse linéaire, entre les prolongements des rues Alexandre-Desève et Beaudry, tout le long de la face nord des bâtiments, une esplanade-terrasse bordée de jardins en gradins et d'un grand parc.

L'esplanade se transforme aux beaux jours en une joyeuse terrasse à ciel ouvert avec une centaine de tables à pique-nique toujours pleines le midi d'employés et de visiteurs qui viennent prendre leur lunch au soleil. De nombreuses réunions y ont souvent lieu, à toute heure du jour. Les jardins tout contre l'esplanade-terrasse et le parc donnent une allure bucolique à l'ensemble. Ces grands espaces verts comptent une centaine d'arbres matures. On y entend facilement les oiseaux chanter, les arbres isolant bien de la circulation du boulevard René-Lévesque

À part un petit rond-point central situé devant la tour, face à la rue Panet, aucune auto ne circule dans cet espace à ciel ouvert qui permet de voir, le long du boulevard René-Lévesque, toute l'ampleur et l'élégance de la Maison de Radio-Canada entre les rues Alexandre-Desève et Beaudry. C'est le seul grand espace vert de cette importance qui reste entre la Place Dupuis et le pont Jacques Cartier.

La partie ouest : le stationnement Wolfe

Ce grand stationnement est bordé au nord par le boulevard René-Lévesque, à l'est par le prolongement de la rue Beaudry, au sud par l'avenue Viger et à l'ouest par la rue Wolfe.

4. Le projet

Le projet de développement présenté ici se veut un ensemble d'édifices construits autour de la tour actuelle, sur l'emplacement des grands stationnements existants peut-on lire un peu partout. C'est en partie vrai et en partie faux. Il couvre les grands stationnements est et ouest soit, avec deux petites places publiques entre de très hauts immeubles, mais le projet couvre aussi d'immeubles la partie centrale actuellement constituée d'une esplanade-terrasse piétonne, de jardins et d'un grand parc.

L'esplanade-terrasse piétonnière actuelle sera détruite par le prolongement de la rue Lagauchetière. Le projet prévoit également la destruction des jardins et du parc actuels pour y construire des immeubles sur René-Lévesque entre les prolongements d'Alexandre-Desève et Beaudry.

Dans la partie centrale du site actuel, les promoteurs ont essayé de recréer une petite esplanade avec des jardinets entre les toits des bâtisses. Ces toits carrés sont peints en vert sur la maquette et les promoteurs les qualifient abusivement d'« espaces verts ». Ce sont les toits de grandes salles comme la salle multimédias Jean-Després, la salle Raymond-David ou le toit de grands studios où se trouvent un équipement électronique délicat, le filage électrique et les éclairages. Il serait surprenant que l'on puisse tolérer que des gens marchent là-dessus comme sur un véritable espace vert.

Par ailleurs, rien dans le projet ne prouve que les jardins enclavés et suspendus entre les nouveaux immeubles ou encore, situés sur les toits des bâtisses actuelles, soient facilement accessibles au grand public puisqu'il faudra soit utiliser des ascenseurs, soit utiliser des escaliers pour y avoir accès.

Des stationnements souterrains pour automobiles sont prévus pouvant contenir 3 500 places en remplacement des 1 100 places en surface actuelles. Ces places de stationnement seront occupées par rotation de jour comme de nuit de façon à accommoder un maximum d'automobilistes.

5. Les aspects positifs du projet

L'axe normal de développement du quartier étant nord-sud, le fait d'ouvrir au grand public les prolongements des rues Alexandre-Desève et Beaudry vers l'avenue Viger est une excellente idée. On pourrait d'ailleurs le faire dès maintenant en enlevant les barrières actuelles qui y donnent accès.

Transformer en stationnements souterrains les stationnements Papineau et Wolfe actuels (parties est et ouest du site) est une excellente chose autant pour l'environnement que pour l'occupation du sol. Car c'est là-dessus que l'on prévoit construire des immeubles et aménager des places publiques. Je m'interroge cependant sur la viabilité, entre les immeubles, de jardins suspendus à huit mètres du sol, jardins qui sont désignés dans le projet comme espaces verts.

6. Les aspects négatifs du projet

Les intervenants de la ville ont donné les objectifs des chantiers en cours. Parmi ces objectifs :

- améliorer la qualité de l'environnement
- créer des espaces verts avec des arbres
- faciliter la circulation de piétons.

Si le projet actuel respecte ces objectifs dans les extrémités est (entre Papineau et Alexandre-Desève) et ouest (entre Beaudry et Wolfe), ce n'est pas du tout le cas dans la partie centrale, c'est-à-dire entre les prolongements d'Alexandre-Desève et de Beaudry.

Prolonger Lagauchetière entre Beaudry et Alexandre-Desève : une hérésie

Détruire l'esplanade-terrasse actuelle pour y amener la circulation de la rue Lagauchetière signifie la perte d'une magnifique terrasse piétonnière. Nulle part, on n'a comparé la superficie de l'esplanade-terrasse actuelle avec les espaces libres au sol du projet.

Cela signifie aussi une augmentation de la circulation automobile, qui sera encore plus congestionnée comme on le voit déjà sur René-Lévesque, Sainte-Catherine et Ontario l'après-midi alors que les automobilistes y sont pare-chocs contre pare-choc aux heures de pointe pour accéder à la rue Papineau qui mène au pont Jacques Cartier. Papineau ne sera pas plus large et le pont non plus. Pourquoi y donner un autre accès?

Un consultant venu témoigner devant l'Office de consultation publique de la Ville de Montréal, le lundi 24 novembre 2008, a exprimé l'avis que les 2 500 places de stationnement supplémentaires ainsi que le prolongement de la rue Lagauchetière entraîneront 30 000 nouveaux déplacements automobiles par jour.

Le prolongement aérien de Lagauchetière ferait qu'on devra enfouir dans un tunnel souterrain une partie des prolongements des rues Alexandre-Desève et Beaudry. Ces souterrains de grande circulation nord-sud seraient sinistres, fermés au regard et probablement non-sécuritaires dans notre quartier qui est, rappelons-le, en plein centre-ville avec son contingent de toxicomanes et d'itinérants qui cherchent à se mettre à l'abri loin des places découvertes.

Construire entre Beaudry et Alexandre-Desève : une destruction du patrimoine.

Le projet prévoit construire également des immeubles devant Radio-Canada, c'est-à-dire entre les prolongements d'Alexandre-Desève et de Beaudry. Ces immeubles, qui justifient le prolongement de Lagauchetière entre Alexandre-Desève et Beaudry détruiraient non seulement les jardins et le parc actuels mais en plus masqueraient la magnifique vue actuelle de l'ensemble de Radio-Canada à partir de René-Lévesque.

On n'a pas donné de précisions sur le nombre d'étages de ces immeubles : certaines illustrations offertes au public montrent 11 étages alors que la maquette présentée n'en comportait que neuf. Même avec 9 étages seulement, l'effet de perspective et les erreurs de parallaxe feront que seuls les 5 derniers étages de la Tour de Radio-Canada qui en compte 24 seront visibles du sol. Autrement dit, c'est à toutes fins pratiques la disparition d'un fleuron du patrimoine architectural de Montréal. Va-t-on répéter l'erreur de la fabrique de l'église Saint-James, sur Sainte-Catherine Ouest, qui pour se renflouer, avait vendu à des commerçants tous ses terrains en façade?¹

Affirmer que ces immeubles attireront une population ordinaire est abusif. Les logements en copropriété qui y sont prévus ainsi que l'hôtel devant occuper l'actuelle tour de Radio-Canada ne peuvent attirer qu'une population fortunée et de passage.

En outre, la réalisation du projet devant être étalée sur dix ans, cela veut dire que l'espace compris entre Papineau, Viger, Wolfe et René Lévesque ainsi que les rues avoisinantes seront encombrées pendant dix ans de machinerie lourde et de camions, et fréquemment barrées, ce qui va grandement nuire à la qualité de vie des citoyens du quartier.

Enfin, rappelons que quelque 800 familles ont autrefois été délogées par la Ville et toute l'infrastructure que celle-ci avait aménagée pour eux (canalisations, électricité et rues) a été détruite. La Ville a défrayé les coûts de cette démolition et a presque donné, pour un montant symbolique, cet immense terrain à CBC/Radio-Canada afin qu'elle y construise le siège social des Services français. Avec ce projet, la Ville devra refaire tout cet aménagement pour les nouvelles rues qui seront créées, de nouveau aux frais des contribuables montréalais qui auront ainsi été doublement taxés en 40 ans.

¹http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl_2025_fr/media/documents/eglise_St-James.pdf

7. Conclusion et recommandations

Redonnons une partie de l'emplacement aux citoyens en construisant seulement sur les grands stationnements est et ouest

Comme contribuable et citoyen, je pourrais accepter que les stationnements Papineau (partie est) et Wolfe (partie ouest) soient vendus par Radio-Canada pour renflouer ses coffres et qu'on y reconstruise des logements à prix abordable dont nous avons bien besoin dans le quartier. Mais je n'accepterais pas que tout l'espace central actuellement exempt de voitures entre Alexandre-Desève et Beaudry : l'esplanade-terrasse, les jardins et le parc, soit aussi vendus pour disparaître sous une voie rapide et d'autres immeubles.

Sauvegardons l'immense espace vert et à ciel ouvert actuel.

Radio-Canada appartient aux citoyens. Son esplanade-terrasse, ses jardins et son parc doivent retourner aux Montréalais. La partie verte de son site actuel, qui constitue une fraction seulement de l'immense territoire que les contribuables montréalais ont pratiquement donné à Radio-Canada dans les années 60, doit être préservée et leur revenir.

Montréal pourra en faire un grand parc public ouvert à tous. Un parc qui s'étendrait des immeubles de Radio-Canada au sud, jusqu'au boulevard René-Lévesque au nord, entre les prolongements d'Alexandre de Sève à l'est et de Beaudry à l'ouest. On pourrait l'appeler le parc Radio-Canada. Des aires de promenade et de jeux pour tous les âges pourraient y être aménagées.

Le Centre-Sud manque cruellement de verdure, de grands espaces verts et de perspectives comme celle qu'offre Radio-Canada actuellement. Les jardins et le parc actuel d'une centaine d'arbres matures de Radio-Canada sont un des poumons d'un quartier où subsiste bien peu de véritable verdure à mesure que se construisent des blocs de condos tout contre les trottoirs avec à l'arrière des « cours » asphaltées couvertes d'autos. Rappelons que les jardins et le parc actuels de Radio-Canada constituent le seul grand espace vert libre entre la Place Dupuis et le pont Jacques-Cartier.

Bref :

- + Oui aux stationnements souterrains mais pour un nombre de voitures n'entraînant aucune aggravation de la circulation dans le quartier.
- + Oui à la construction de logements et à l'aménagement de places publiques dans les stationnements Papineau et Wolfe actuels.
- + Oui au prolongement d'Alexandre-Desève et de Beaudry, mais à ciel ouvert et pas en souterrains.

- Non à la destruction de l'esplanade-terrasse, des jardins et du parc actuels.
- Non au prolongement de Lagauchetière.
- Non à la construction d'immeubles entre les prolongements d'Alexandre-Sève et de Beaudry.

...

Le projet actuel est :

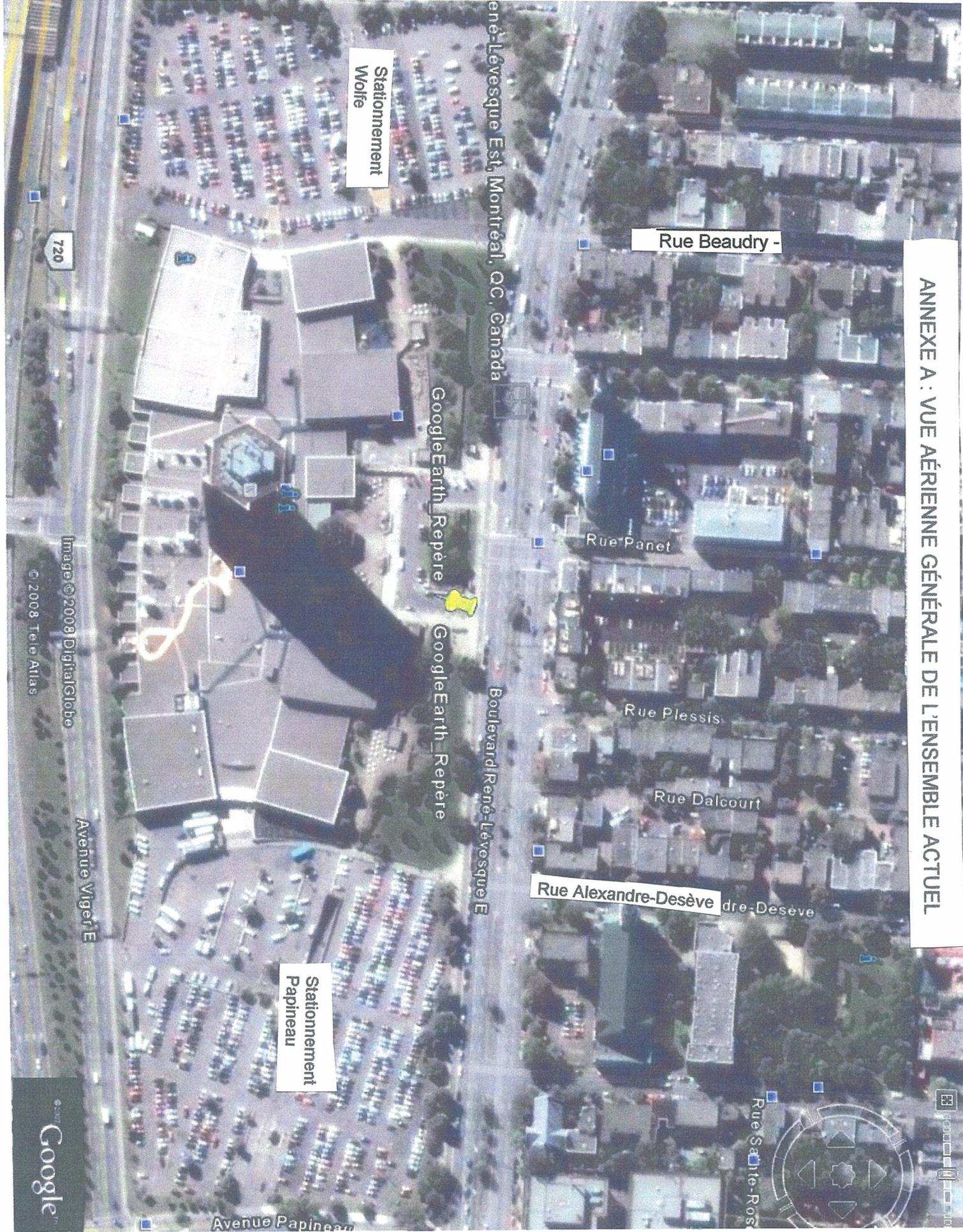
- du point de vue environnemental, la négation des normes et valeurs actuelles,
- du point de vue de la circulation automobile et de la qualité de vie, une aggravation de la situation actuelle,
- du point de vue architectural, un massacre,
- du point de vue urbanistique, une hérésie,
- du point de vue fiscal, une injustice.

Merci à l'Office de consultation publique de Montréal d'avoir organisé cet événement essentiel et représentatif de notre démocratie municipale.

Merci de m'avoir donné cette opportunité de présenter le point de vue à la fois d'un ancien radio-canadien et d'un citoyen du quartier.

Claude Jean Devirieux
Montréal, 4 décembre 2008

ANNEXE A : VUE AÉRIENNE GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE ACTUEL



Rue Beaudry -

Stationnement Wolfe

Boulevard René-Lévesque Est, Montréal, QC, Canada

Rue Panet

GoogleEarth_Repère

GoogleEarth_Repère

Rue Plessis

Rue Dalcourt

Rue Alexandre-Desève

Boulevard René-Lévesque E

Stationnement Papineau

720

Image © 2008 DigitalGlobe
© 2008 Tele Atlas

Avenue Wiger E

Avenue Papineau

Google



-Lévesque Est, Jardins étagés et parc

ANNEXE B : VUE AÉRIENNE RAPPROCHÉE DE L'ENSEMBLE ACTUEL

Jardin étagé

Boulevard René-Lévesque E
Jardins étagés et parc

Entrée ouest
de l'esplanade

Partie centrale
de l'esplanade

Entrée est
de l'esplanade

GoogleEarth_Repere

GoogleEarth_Repere

Avenue Viger E

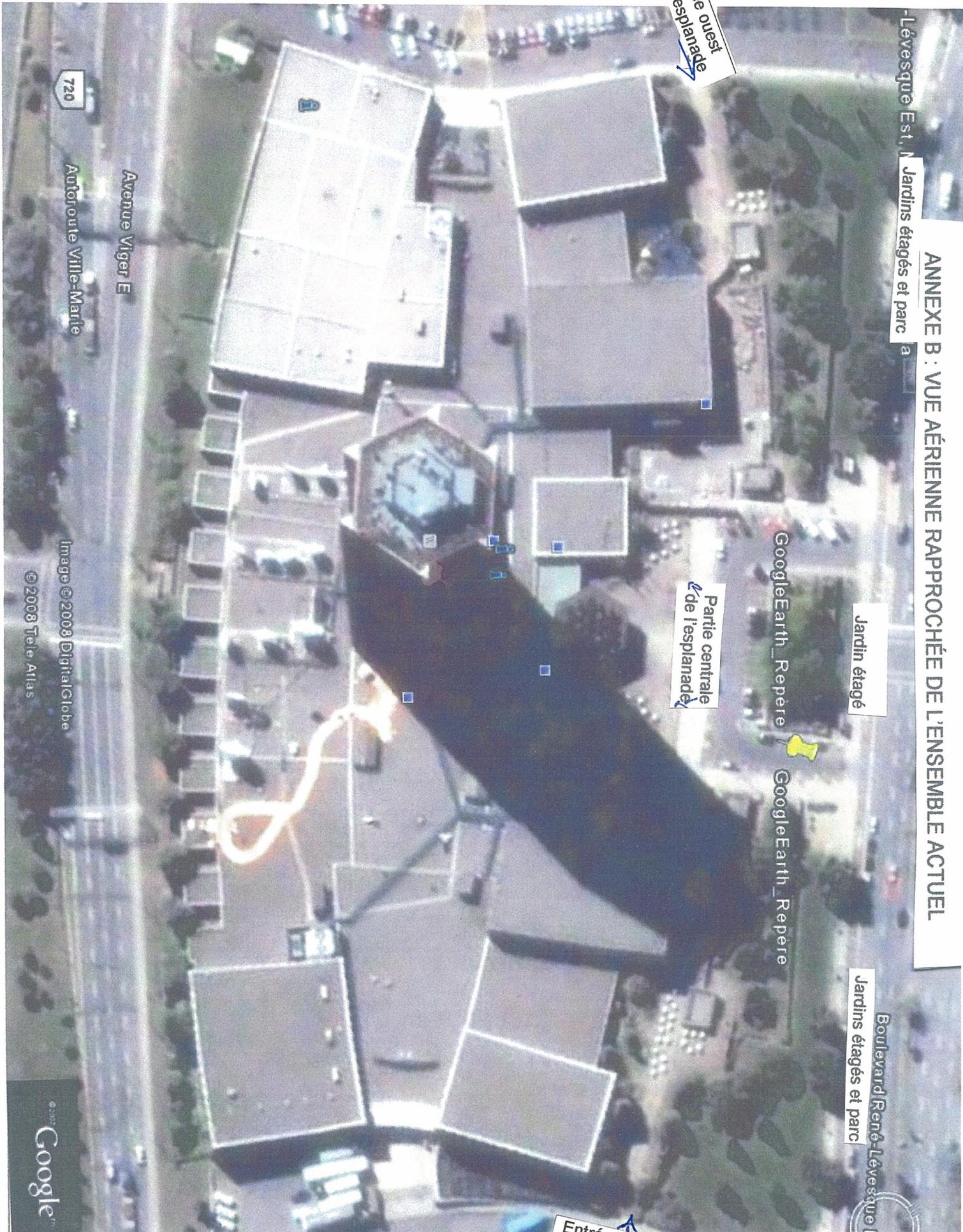
Autoroute Ville-Marie

720

Image © 2008 DigitalGlobe

© 2008 Tele Atlas

Google



ANNEXE C : VUES AU SOL D'UNE PARTIE DE L'ESPLANADE-TERRASSE
ET DES JARDINS ACTUELS

Novembre 2008

